



Les élus CFTC ont reçu le 29 mars les documents relatifs au projet de restructuration de SFR Distribution avec une totale incompréhension.

En décembre 2020 a eu lieu la commission économique avec une restitution début 2021 et les échanges avec les experts du CSE pour les orientations stratégiques, en date du 8 février il n'a jamais été mis en évidence la nécessité de réorganisation ni de licenciement dans notre entreprise.

Aujourd'hui la direction tente de nous faire croire que cette réorganisation est indispensable à la pérennité de notre entreprise alors même que celle-ci se porte bien.

La CFTC souhaite dénoncer aussi bien le fond que la forme de ce PDV qui ne s'explique par rien, qui fait courir des risques psycho-sociaux aux salariés qui se sont engagés pendant la crise sanitaire et continuent chaque jour à créer de la valeur alors qu'ils ne savent toujours pas de quoi l'on souhaite se débarrasser et pourquoi.

De grandes interrogations planent sur le plan de la direction pour notre entreprise et sa transformation en centre de profit sans qu'il ne soit expliqué ni détaillé correctement à quoi ressembleront les métiers de demain pour des salariés moins nombreux face à une charge de travail accrue.

Le choix fait de cette réorganisation et le calendrier choisi a déjà commencé à engendrer une crise de confiance des salariés vis-à-vis de notre direction qui nie par ces agissements l'investissement de ses collaborateurs et créer de la méfiance et de l'insécurité face à l'avenir et notre conviction profonde est que ce PDV n'est pas la conséquence d'une baisse de nos profits mais une opportunité saisie en pleine crise sanitaire d'accroître les profits de nos actionnaires sur le dos des collaborateurs de SFR Distribution car nous le savons notre travail de demain sera de faire celui de nos collègues d'hier en plus du notre .

La CFTC avertie aujourd'hui la direction qu'elle prendra toutes les mesures qu'elle estimera nécessaire pour faire respecter le droit des salariés tout au long de cette procédure et préserver les salariés qui resteront de la pression qui sera exigée pour compenser les départs.

CFTC